**École publique Lucie AUBRAC Saint Domineuc**

**20 rue nationale 35190 SAINT DOMINEUC**

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL D’ECOLE 14 novembre 2023**

**Présents :**

Manuel GAUTIER, adjoint aux affaires scolaires

Mesdames GAILLARD Stéphanie, DUPONT Aurélia, HATRIVAL Béatrice, ADAM Cathy, LATROUITE Stéphanie , CRESSARD Mévéna, enseignantes, Mr CHAPA Pierre

Mesdames CHOVRELAT Emilie, METAYER Mélanie, THOMAS Lucile, POIRIER Sophie, POSNIC Angélique, Mme DOS SANTOS , Mme TOUTIRAIS, Mme CHAINON, Mme AUFFRAY

Messsieurs, BEARNEZ Mickaël, Mr CROIZER, Mr BRAGUET

Madame HATRIVAL est nommée secrétaire de séance.

1. **Installation du nouveau conseil d’école et bilan des élections**

Inscrit.e.s: 229

Votant.e.s: 113 ( 49,34 %) participation stable par rapport à l’année dernière

Exprimés: 104

Nuls: 9

Résultats obtenues par la liste : 104 exprimés

Le vote s’est fait uniquement par correspondance. Il y a 7 parents élus.

La participation est très satisfaisante et constante.

Mr Beurel demande s’il est possible de faire des votes électroniques. Mr Chapa indique que c’est théoriquement possible mais très contraignant,  notamment car tous les parents votants doivent avoir leur compte Toutatice.

1. **Validation du procès-verbal de juin 2022**

Validé à l’unanimité.

1. **Bilan de la rentrée**

Nombre d’élèves : 152 présents pour 7 classes

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| CYCLE I | TOUTE PETITE SECTION | 01 TPS Mme GAILLARD **TOTAL DU NIVEAU** | **8** |
| CYCLE I | PETITE SECTION | 02 PS Mme CRESSAR **TOTAL DU NIVEAU** | D **23** |
| CYCLE I | MOYENNE SECTION | 01 MS Mme GAILLARD  **TOTAL DU NIVEAU** | **14** |
| CYCLE I | GRANDE SECTION | 02 GS Mme CRESSARD **TOTAL DU NIVEAU** | **20** |
| CYCLE II | COURS PREPARATOIRE | 03 CP Mme ADAM **TOTAL DU NIVEAU** | **10** |
| CYCLE II | COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE | 04 CE1 Mme DUPONT **TOTAL DU NIVEAU** | **19** |
| CYCLE II | COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE | 05 CE2 Mme PLANCHENAULT **TOTAL DU NIVEAU** | **23** |
| CYCLE III | COURS MOYEN 1ERE ANNEE | 06 CM1 Mme HATRIVAL **TOTAL DU NIVEAU** | **13** |
| CYCLE III | COURS MOYEN 2EME ANNEE | 07 CM2 M CHAPA **TOTAL DU NIVEAU** | **22** |
|  |  | **TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS** | **152** |

|  |  |
| --- | --- |
| 01 TPS/MS Mme GAILLARD | 27 |
| [02](javascript:visu('27')) P[S/GS](javascript:visu('27')) Mme CRESSARD | 28 |
| [03 GS/CP Mme ADAM](javascript:visu('26')) | 20 |
| [04 CE1 Mme DUPONT](javascript:visu('30')) | 19 |
| 05 CE2 Mme PLANCHENAULT | 23 |
| [0](javascript:visu('24'))6 [CM1 Mme HATRIVAL](javascript:visu('24')) | 13 |
| [07 CM2 M CHAPA](javascript:visu('22')) | 22 |

Depuis la rentrée, les effectifs sont passés à 155.

Des changements chez les AESH.

Nous avons 4 AESH :

Cécilia GAILLARD

Virginie  LEDO

Sandrine TORRIJOS

François-Xavier MELLIER

Il manque encore du temps d’AESH, ce que tout le monde regrette.

Compte-tenu des notifications MDPH, il faudrait 5 équivalents temps plein et nous n’en avons que 3,25. Nous avons fait au mieux avec les moyens donnés par l’Inspection.

La difficulté est similaire sur le temps périscolaire.

Problématique sur le midi (temps périscolaire) : problème de recrutement et difficulté pour trouver du personnel qualifié pour le suivi des élèves porteurs de handicaps.

Nous avons 2,4 Equivalent Temps Plein ATSEM :

Sabrina en TPS/MS

Yveline  en PS/GS

Maryline en GS/CP

1. **Temps de Présence des Atsem en classe de GS/CP**

Il a été signalé très tôt l’année dernière qu’il y aurait 2,5 classes de maternelle. (dont une classe de GS/CP)

Un temps plein d’ATSEM a été demandé , un accord avait été trouvé avec la mairie pour un mi-temps (soit toutes les matinées ). Une réunion a eu lieu début juillet sur le sujet.

En réalité, l’atsem n’est là que de 8h30 à 11h et elle ne revient pas en classe ensuite. Il a été demandé par l’école que Maryline vienne de 11h à 12 h. Il n’y a pas eu de réponse de la mairie.

Mme Adam explique que de ce fait, elle prend ses élèves en continu et n’a aucune pause dans la matinée de 8h30 à 12h. Mr Chapa redemande lors de ce conseil que soit étudiée la possibilité de modifier les horaires de Maryline.

Mme Adam précise qu’elle ne veut absolument pas que cette demande pénalise Maryline.

Mr Gautier va relancer les services municipaux pour voir ce qu’il est possible de faire dans le cadre du droit du travail. Des problèmes existent également sur le remplacement à temps plein lors d’absence d’ATSEM.

1. **Vote du règlement intérieur de l’école**

Le règlement identique à celui de l’an dernier est voté à l’unanimité. Un nouveau règlement sera élaboré dès que le nouveau règlement départemental actualisé sera disponible.

1. **Sécurité**

Il est prévu de faire 3 exercices d’évacuation (incendie), 3 exercices de confinement (risque chimique) et /ou d’intrusion.

Le premier exercice d’évacuation incendie a eu lieu le 5 septembre. En élémentaire le temps d’évacuation a été de 1min et pour les maternelles il a été de 1 min 30: ils sont validés.

Un exercice PPMS intrusion a eu lieu le 14 novembre. Il a été validé.

2 petits incidents à signaler :

* En maternelle : 1 store électrique en classe de Mme Gaillard ne se baisse pas.
* En élémentaire : la porte de garderie était restée ouverte.

Les comptes rendus sont envoyés à la municipalité et à l’Inspection de circonscription.

1. **Projets pédagogiques de l’année**

Les projets annoncés sont susceptibles de changer. D’autres projets pourraient être ajoutés.

M Chapa répond en préambule à 2 questions diverses des parents

\*Les grandes sections sont divisées en 2 classes, une moitié avec les petites sections et l'autre moitié avec les CP. Le programme des activités sera-t-il le même? Par exemple pour la piscine, la gym?

Effectivement les GS n’auront pas exactement les mêmes activités sportives (1 groupe cycle USL et 1 groupe cycle piscine. Sinon toutes les autres sorties seront communes

3. Le voyage à Paris sera-t-il maintenu avec les évolutions de l'actualité et notamment le plan vigipirate renforcé?

A l’heure actuelle, même après l’attentat d’Arras alors que nous sommes en vigilance attentat écarlate, les voyages scolaires restent autorisés après autorisation de l’Inspection Académique. Nous espérons qu’il en sera de même en juin 2024

Cycle 1 :

* Toute l'école maternelle travaille sur le thème de l’eau
* Spectacle le vendredi 22 mars pour les 3 classes de maternelle
* Bibliothèque 2 fois par période.
* USL : en période 5, dans la salle temporaire, pendant la période de travaux. 2 animateurs USL devraient être présents.
* La classe de Mme Gaillard : correspondance partielle avec les résidents de la maison de retraite : décoration pour noël le 7 décembre
* Le spectacle de Noël est offert par la mairie le 15 décembre
* Sortie le 7 juin à l’aquarium de St Malo

Cycle 2 :

* Cycle USL : en sept/oct pour les CE1 uniquement du fait de la présence d’un seul animateur USL et de l’étroitesse de la salle temporaire.
* Le cycle piscine concerne les GS, CP, et les CE1 en période 2 (à partir du 28 novembre jusqu’à fin janvier) : cette année, les séances ont lieu à nouveau 2 fois par semaine.
* Bibliothèque une fois par mois.
* Prix des Incos (prix de littérature jeunesse) avec vote au mois de mai pour les CE1
* Echange avec la classe de l’UEE pour les CE1 (jeux de société) et les CE2 (lecture)
* Le spectacle de Noël est offert par la mairie le 19 décembre.
* Intervention de Sea Cleaners pour les classes de CE1, CE2 et CM1.
* Visite de la station d’épuration de Rennes pour les CE1, CE2

Cycle 3 :

* Canoé/kayak pour les CM1 (séance le 04 décembre 2023 pour le test d’aisance aquatique). Le test validé peut servir à titre privé (camp, stage aquatique …). Si le test est raté les élèves ont jusque juin pour le validé. Activité prévue en période 5. Si vous estimez que votre enfant est fragile dans ce domaine, n’hésitez pas à aller à la piscine avec lui. Un MNS peut faire passer le test à ce moment-là.
* Volley (OSBR) pour les CM1 et les CE2 en période 2
* Course d’orientation (toujours avec OSBR) en période 4, en attente de confirmation
* USL pour les CE2 et les CM1 en période 4 mais suivant l’avancée des travaux de la salle
* Prix des Incos pour les CM2 (prix de littérature jeunesse) avec échange avec les CM2 de Québriac et une classe de 6ème du collège Théophile Briant
* CM2 : la classe a posé sa candidature pour participé à la panthéonisation des résistants Mélinée et Missak Manouchian
* CM2 : participation à la cérémonie du 8 mai
* Le spectacle de Noël est offert par la mairie 19 décembre
* Gendarmerie : prévention internet CM1 et CM2
* Voyage à Paris pour tous les élèves de CE2 – CM1 – CM2 du 10 au 13 juin 2024. Programme en cours de constitution.

1. **Information lutte contre le harcèlement**

Le protocole pHARe

Il s’agit de doter les écoles d’un Plan de Prévention et de Traitement de harcèlement entre élèves, à l’école primaire on préférera le terme d’Intimidation scolaire.

Qu’entend-on par intimidation ?

Il s’agit de comportements, mots ou gestes répétitifs qui isolent ou font mal et qui créent un sentiment d’impuissance et/ou de vulnérabilité. Si l’équipe pédagogique constate ou est informée qu’il y a une situation d’intimidation le protocole est mis en place. Il existe une équipe ressource au sein de chaque circonscription du 1er degré (pour nous il s’agit de Combourg) et les enseignants des écoles sont formés petit à petit à la mise en place de ce protocole très codifié. Nous devons d’ailleurs déclarer l’école comme ayant bénéficié de la formation pHARe sur une plate-forme de l’éducation nationale. Ce protocole repose sur la Méthode de Préoccupation Partagée, il mobilise l’équipe enseignante ainsi que les élèves.

Qu’est-ce que la Méthode de préoccupation Partagée ?

Il s’agit de convoquer, sans qu’il sache pourquoi, l’intimidateur présumé, pour lui dire que les enseignants s’inquiètent pour tel ou tel élève, le but est d’éveiller chez lui de l’empathie, qu’il se mette à la place de l’élève intimidé. Le protocole, une fois mis en place, ne doit pas excéder 15 jours. Il a déjà été mis en place 2 fois à l’école l’an dernier, dont 1 fois avec succès.

Rappel : Il existe un numéro, le 3018, pour alerter d’une situation problématique. Nous conseillons toutefois, en cas de suspicion d’intimidation, d’aller voir directement l’enseignant concerné ou le directeur.

Nous n’avons pas fait passer le questionnaire envoyé par le MEN car il nous semble inadapté au niveau des élèves et très anxiogène. Les enseignants de CE2-CM1-CM2 vont en revanche élaborer un mini-questionnaire (6 à 10 questions) sur le sujet qui sera proposé 3 fois dans l’année aux élèves.

1. **Perspective pour la rentrée 2024/2025**

Mr Chapa a fait une prévision à l’Inspection Académique de 161 élèves (155 aujourd’hui).

Une poussée est attendue en maternelle. Si les prévisions se réalisent, il y aura TRES probablement 3 classes complètes de maternelle et 4 en élémentaire.

1. **Prolongement de la semaine de 4 jours**

Le conseil d’école vote à l’unanimité la demande de renouvellement de la dérogation afin de maintenir la semaine à 4 jours.

1. **Questions diverses**

1. Est-il prévu une aide aux devoirs lors de la garderie du soir ?

Non aucun dispositif d'accompagnement particulier n'est prévu par la mairieau-delà de la surveillance.

Un accompagnement était réalisé avant COVID, mais reposait sur le volontariat de l'agent en poste

1. Le vélux dans les toilettes des filles a-t-il été opacifié afin de préserver l'intimité de celles-ci ?

Oui, la pose du film a été réalisé il y a près d'un an.

1. Le projet de végétalisation de la cour devait reprendre au second semestre de l'année suite diagnostique du pays de St Malo, avez-vous un état de l'avancement ?

La Commission affaires scolaires se réunit le mardi 21/11 afin de cadrer le projet. Une réunion de lancement devrait être programmer en décembre.

Parents volontaires : Mélanie METAYER / Angélique POSNIC / Emilie CHEVROLAT

Enseignants volontaires : Béatrice HATRIVAL / Pierre CHAPA

Pour information une réunion de la commission affaires scolaires sur le volet "restaurant scolaire" sera organisée en décembre

Parents volontaires :Carole DUBOIS / Baptiste CROIZER

1. La sécurité autour de l'école notamment lors de la rentrée et de la sortie des enfants n'est pas optimale. La mairie pense-t-elle faire quelque chose pour améliorer la signalisation de cette zone? Des incivilités ainsi que des situations dangereuses se produisent encore trop souvent.

La signalisation de la Zone 30 peut effectivement être insuffisante, notamment de nuit. La question de l'éclairage des passages piétons en chaussée et/ou d'un signalement lumineux de la zone 30 avait été évoquée mais restait problématique en terme de mise en œuvre coté voierie.

Suite à donner :

* Solliciter l'intervention ponctuelle de la gendarmerie pour inciter au respect des limitations
* Refaire une communication sur la zone 30, dont une dédiée via l'école.
* Refaire le point en interne Mairie sur l'amélioration de la signalétique

- Prochain conseil d’école :

Il aura lieu le lundi 5 février 2024 à 18h30 dans la salle du conseil municipal.